



Buts de l'unité d'enseignement :

## **Informatique : Image vectorielle et intégration de logiciels**

### **Conditions d'admission**

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Etre porteur du certificat d'enseignement secondaire inférieur de plein exercice ou de promotion sociale ou réussir un test d'admission;
- Etre porteur des attestations de réussite des unités d'enseignement :
  - Informatique : Introduction à l'informatique;
  - Informatique : Edition assistée par ordinateur – niveau élémentaire;
  - Informatique : Tableur – niveau élémentaire;
  - Informatique : Gestionnaire de base de données – niveau élémentaire.
- OU réussir un test d'admission.

### **Finalités particulières des unités d'enseignement**

Les unités d'enseignement visent à permettre à l'étudiant :

- de s'initier aux techniques et connaissances nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques, en particulier en ce qui concerne les logiciels de type " dessin vectoriel "
- de produire des documents en tenant compte des contraintes techniques et esthétiques ;
- de répondre de manière raisonnée à l'informatisation par la compréhension des concepts mis en jeu ;
- de développer un " souci qualité " dans sa production;
- d'exploiter certaines fonctionnalités intégrant les ressources de logiciels d'édition assistée, tableur et de gestionnaire de base de données dans une perspective de complémentarité.

### **Titres délivrés**

Attestations de réussite des unités d'enseignement :

- "Informatique image vectorielle";
- "Informatique : intégration de logiciels".